

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-sept heures, en application des articles L.2121-7 et L.2122 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) s'est réuni le Conseil municipal de la commune de Dury.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : Mesdames Anne PINON, Bénédicte SIMONIN-THIRIET, Annie FARGE, Charline LEFEVRE, Juliette PINON, Delphine HOEDT, Isabelle ROUSSEL et Messieurs Patrick ROUSSEL, Manuel CORREIA, Norbert BRUNN, Florent BORDERIOUX

Absents excusés :

Madame Francine LUANS (pouvoir à Madame Anne PINON) et Messieurs Philippe MINOT (pouvoir à Monsieur Manuel CORREIA), Laurent SAUVAGE (pouvoir à Madame Delphine HOEDT), Gabriel CHOUKROUN

ORDRE DU JOUR

1. Election des sénateurs – Désignation des délégués et suppléants des conseils municipaux

Est désignée secrétaire de séance Madame Bénédicte SIMONIN-THIRIET

1 – ÉLECTION DES SÉNATEURS – DESIGNATION DES DÉLÉGUÉS ET SUPPLÉANTS DES CONSEILS MUNICIPAUX

La date de renouvellement des sénateurs est fixée au 27 septembre 2026.

Conformément à l'arrêté préfectoral du 6 mai 2026, le Conseil municipal est aujourd'hui réuni pour procéder à la désignation de trois délégués titulaires et de trois délégués suppléants.

Il convient préalablement de créer un bureau de vote avec les deux membres les plus âgés et les deux membres les plus jeunes. La présidence est assurée par Madame Anne PINON, maire.

Sont désignés : Monsieur Florent BORDERIOUX, Madame Juliette PINON, Madame Annie FARGE et Monsieur Manuel CORREIA.

L'élection se fait sans débat à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Avant l'ouverture du scrutin, Madame le maire a constaté qu'une seule liste de candidats a été déposée.

13 votants (Monsieur Norbert BRUNN ne prend pas part au vote).

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis à la Présidente son bulletin de vote sur papier blanc. Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

La liste de Mme Isabelle ROUSSEL ayant reçu la majorité de suffrages :

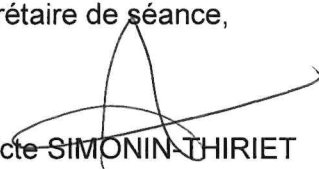
Sont élus délégués titulaires : Mme Isabelle ROUSSEL – M. Manuel CORREIA – Mme Juliette PINON

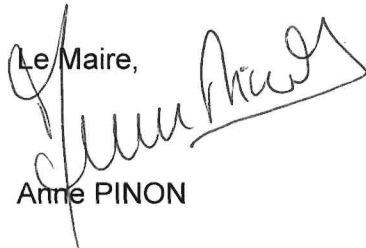
Sont élus délégués suppléants : M. Philippe MINOT – Mme Bénédicte SIMONIN-THIRIET – M. Patrick ROUSSEL

Le prochain conseil municipal aura lieu le 6 juillet à 18h.

La séance est levée à 17h30

La secrétaire de séance,


Bénédicte SIMONIN-THIRIET


Le Maire,
Anne PINON